

DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON

Publié le 22/12/2025

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20251215-25-DCM-DGS-151-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Présents et représentés	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	33	32

25-DCM-DGS-151

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ & LE 15 DECEMBRE à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, à l'hôtel de ville, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, Maire.

Date d'envoi de la convocation et de l'affichage : le 08 décembre 2025.

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2024 DU SYNDICAT DE LA MINE CAP GARONNE.

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Jean-François PLANES - Cécile CRISTOL GOMEZ - Jean-Michel PEYRATOUT - Bérénice BONNAL - Jean-Claude VEGA - Agnès BIASUTTO - Magali VINCENT - Serge VENNET - Christian GARNIER - Martine CLOPIN - Jacques PAGANELLI - Chantal JOVER - Isabelle ROGER - Jean-Marc ILLICH - Graziella PIRAS - Stéphanie ASCIONE - Éric GALIANO - Mylène SORIANO - Chantal ROUZIER - Bernard PEZERY - Armand CABRERA - Viviane TIAR - Valérie RIALLAND - Denis TENDIL- Martine CABOT

POUVOIRS : Emilie ROY pour Graziella PIRAS - Thomas MICHEL pour Hervé STASSINOS - Patrick ROUAS pour Jean-François PLANES - Marine DESIDERI pour Chantal JOVER - Éric JOFFRE pour Bernard PEZERY - Marina BIANCHI BRONDINO pour Armand CABRERA.

ABSENT : Valérie POZZO DI BORGO

SECRETAIRE de SEANCE : Graziella PIRAS est désignée secrétaire de séance.

=====

Hervé STASSINOS donne lecture de l'exposé suivant :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donné connaissance au Conseil Municipal, des rapports d'activité des Syndicats dont la Commune est membre.

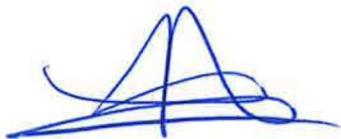
Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de la présentation du rapport d'activité 2024 du Syndicat Intercommunal de la mine Cap Garonne.

Annexe : rapport d'activité 2024 du syndicat de la Mine Cap Garonne.

S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

**Le Secrétaire de séance
Graziella PIRAS**



**Le Maire,
Hervé STASSINOS**



CET ACTE PEUT ETRE CONTESTÉ
LES VOIES ET DELAIS DE RECOURS
- Le recours contentieux : devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr .
- Le recours gracieux et hiérarchique : devant le Maire Pour ce dernier recours, l'absence de réponse dans les 2 mois qui suivent la demande équivaut à un refus.

SYNDICAT DE LA MINE DE CAP

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20251215-25-DCM-DGS-151-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

GARONNE

LE PRADET - LA GARDE - CARQUEIRANNE



LE RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Le Musée de la Mine de Cap Garonne au Pradet est géré par un Syndicat Intercommunal regroupant trois communes : Le Pradet, la Garde et Carqueiranne.

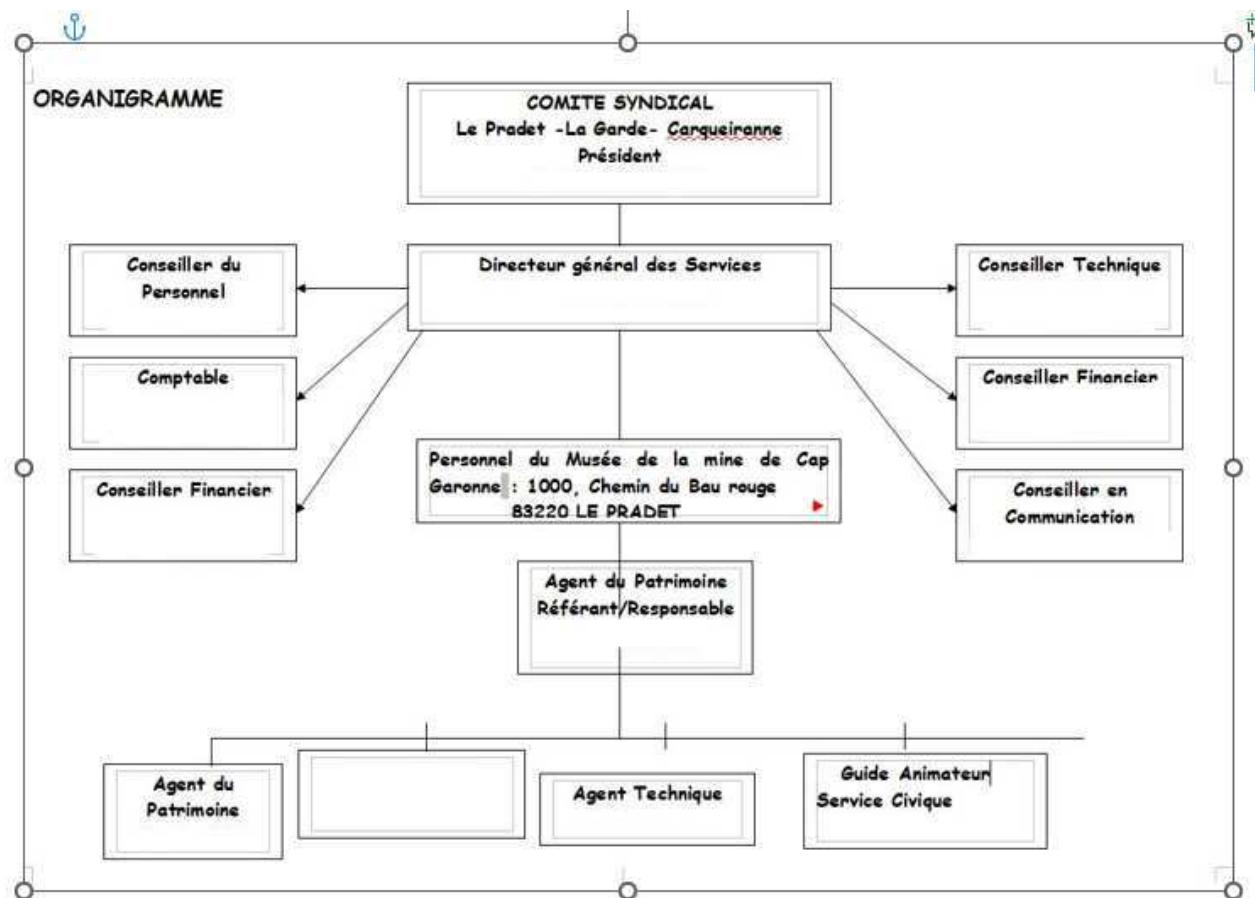
Il a été créé en 1984 et le Musée fut inauguré le 9 juillet 1994.

1. Les missions :

Depuis sa création en 1994, le Musée de la Mine de Cap Garonne au Pradet a pour mission d'accueillir le public autour d'une ancienne mine de cuivre et de lui faire découvrir la richesse géologique et minéralogique de ce site varois.

Depuis 30 ans, le Musée de la Mine a accueilli plus de 700 000 visiteurs. A ce jour, il remplit parfaitement son rôle pédagogique et ludique pour la population locale (écoles, associations, centres aérés...) comme pour les touristes français et étrangers en séjour dans le Var.

2. L'organigramme :



Un exercice 2024 dans la continuité de 2023 :

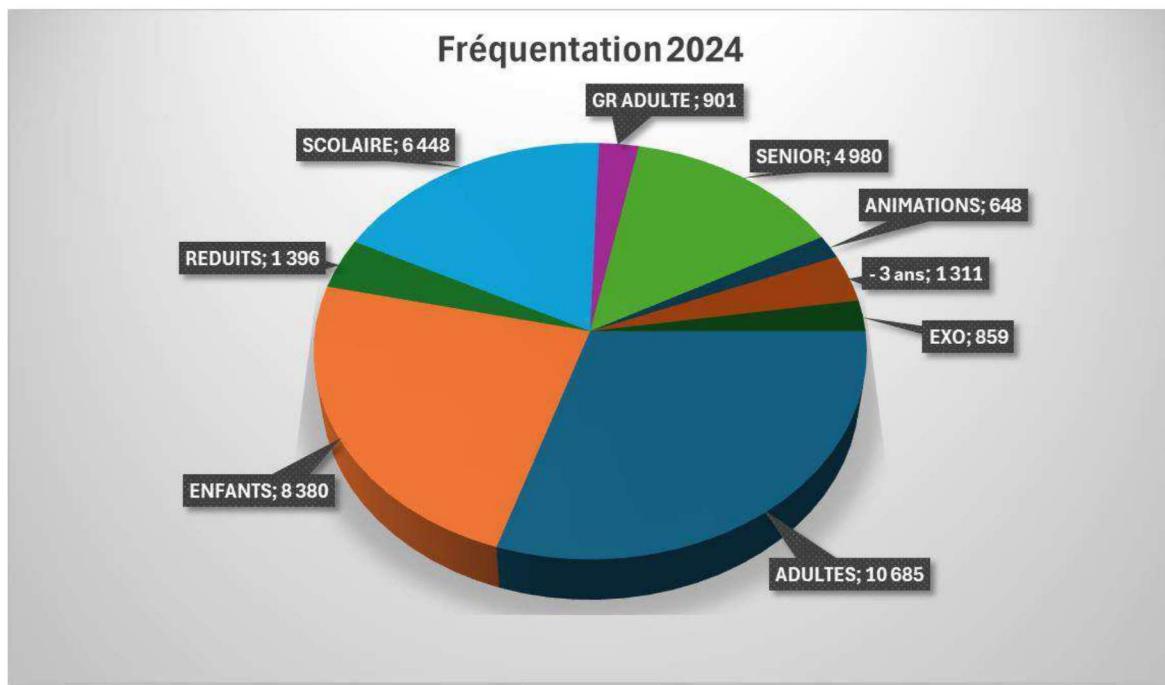
L'attractivité de la Mine de Cap Garonne se confirme et le résultat de l'exercice en témoigne. Les activités prévues au budget ont toutes été réalisées et les recettes ont dépassé les prévisions (+37 500 au chapitre 70).

La section d'investissement affiche un nouveau record de dépenses dépassant celui de l'exercice 2023.

Les recettes de fonctionnement :

En 2024, le nombre d'entrées enregistrées a fait un bond de presque 11% par rapport à 2023, assurant une recette d'environ 188 000 euros. En revanche, les recettes de la « boutique » atteignent en 2024 un niveau record de 75 000 euros, soit 29 % des recettes du chapitre 70. La politique de prix encadrés, la qualité des produits et l'investissement apporté (taille des pierres et présentoir) à cette activité permettent une rentabilité et participent à la fidélisation de la clientèle.

Répartition des entrées :



L'autre grosse recette de ce budget de fonctionnement 2024 est évidemment la participation des trois Villes. Longtemps premier poste de recettes du budget, il a été supplanté par les recettes du chapitre 70 depuis l'exercice 2022. En 2024, ce dernier affiche 262 500 euros.

Rappel des participations :

		2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution
LE PRADET	55,00%	82 041,24	82 041,24	97 051,55	97 051,55	97 051,55	97 051,55	0,00%
LA GARDE	28,00%	41 766,45	41 766,45	49 408,06	49 408,06	49 408,06	49 408,06	0,00%
CARQUEIRANNE	17,00%	25 358,20	25 358,20	29 997,75	29 997,75	29 997,75	29 997,75	0,00%
		149 165,89	149 165,89	176 457,36	176 457,36	176 457,36	176 457,36	0,00%

Les dépenses de fonctionnement :

Les charges à caractère général, chapitre 011, supportent l'ensemble des actions et manifestations prévues au budget de l'exercice 2024. Ces dernières ont été promues par des actions de communication enregistrées à hauteur de 38 000 euros. Cela a permis d'assurer le programme 2024, comme suit :

- Inauguration concert Caro et Jo
- Conférence « Le potier de Cap Garonne »
- Conférence « les pirates et les îles d'or »
- Conférence « la navigation en méditerranée au XVI »
- Concert « Atouts vent » juin
- Concert « Acodart Bossa Nova » Juillet
- Chorale « clef des champs » juillet
- « HalloMine » Halloween 31 octobre
- Anniversaires Enfants sur l'ensemble de l'année
- Nuit des Musées en mai et Journées Patrimoine en septembre
- Ainsi que 2 privatisations de la Mine et du Parvis pour des soirées d'Entreprises, en décembre un samedi et un dimanche pour des Arbre de Noël.

L'ensemble est chiffré à 60 700 euros. Les dépenses afférentes à l'entretien et aux consommations du domaine, s'élèvent à 21 000 euros.

Les dépenses de personnel, en 2024, n'ont pas atteint le budget prévu. Un solde non consommé de 15 000 euros apparaît donc en fin d'exercice.

Les recettes d'investissement :

Constituées de mouvements d'ordre et de régularisations prévus comme les amortissements et la récupération d'un trop payé, ainsi que de l'affectation du résultat de l'exercice 2023 à la réduction du déficit d'investissement de cette même année, cette section enregistre cette année une fraction du Fonds de Compensation de la TVA non comptabilisé par l'ordonnateur. Soit 36 526,77 euros. Une procédure de régularisation a été enclenchée afin de récupérer cette somme sur 2025. Il reste à récupérer également les années 2022, 2023.

Réalisations définitives de la section recettes d'investissement :

	Budget 2024	Réalisation 2024
RECETTES	173 232,28	209 759,05
Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 453,23	36 453,23
Dotations, fonds divers et réserves	115 833,05	152 359,82
Immobilisations corporelles	20 946,00	20 946,00

Les dépenses d'investissement :

Cette section ne comporte que deux chapitres de dépenses. Le chapitre 001, qui n'est que le report du déficit d'investissement de l'exercice 2023 à hauteur de 115 833.05 euros (et compensé par l'affectation au compte 1068), et le chapitre 21, correspondant à l'ensemble des travaux et acquisitions réalisés au cours de l'exercice 2024.

Ce dernier affiche un montant de 106 049.46 euros et un reste engagé de 31 383.33 euros. Le réalisé total est donc de 137 432.79 euros sur un budget prévu de 148 419.17 euros. Soit 92.6% de réalisé sur le budget prévu.

Dans le détail :

Exposition « La Méditerranée, jardin des pirates »

- EURL CARRERE, Bateau Pirates, décor immersif 9 960 euros
- DULLAC + CARACTERE IMPRIMEUR, panneaux d' affichage, jeux de pistes, livrets visite 7 987.15 euros.

URBAVAR :

- Améliorations et mise en sécurité sortie de secours : 19 192 euros

-Mise en valeur et passage en piétonnier du Parvis : 35 515,20 euros

DELTA CLOTURE :

-Grille sortie de secours : 3 900 euros

-EURL CARRERE : Auvent protection sortie de secours : 3 552 euros (engagement 2024 travaux janvier 2025 sur report des crédits)

-JPL TERRASSEMENT : Préparatif Parcours aventure 17 800 euros

-JPL TERRASSEMENT : Préparatif mise en sécurité accès Vigie 1 900 euros FRAT et accès vigie : 1 985 euros.

Cambuse :

- JPL TERASSEMENT : terrassement restanques 2 500 euros
- FRAT : Reprise restanque de soutènement terrasse, cambuse : 2 645 euros
- FRAT : Accès terrasse cambuse :1 985 euros
- EURL CARRERE : Bar Cambuse 3 180 euros et Électricité
- DEGREANE : reprise électricité du Musée en fonction des audits électriques : 27 831,44 euros. (Engagement 2024 travaux janvier 2025 sur report des crédits.)

Conclusion et résultat de l'exercice 2024 :

Une excellente année tant au niveau financier qu'au niveau de la satisfaction de notre public actuellement fidélisé. Le Musée est maintenant bien reconnu et même au-delà des frontières de nos trois Villes.
Et son évolution n'est pas terminée.